

Explications de la charte et des orientations

Du programme « Danser les Hymnes »

1) Définition « spiritualité » - « chrétienté »:

Il faudrait dans un premier temps sans doute définir ce qu'on entend par « spiritualité » dans ce programme « Danse et spiritualité » et par « chrétien » dans ce programme « Danser les hymnes chrétiens » qui est un sous-programme donc de « danse et chrétienté ».

Toute danse, comme tout art, a nécessairement une part de **spiritualité**, si on entend par là une dimension invisible de l'ordre de l'esprit. Toute production artistique est le fruit d'un mariage entre une matière et une dimension spirituelle.

Dans ce programme « Danse et spiritualité », il convient de comprendre ce mot « spiritualité » comme étant l'expression d'une foi en un Être divin, ou des divinités, auxquels on rend hommage par l'expression de la danse. Et ce programme consiste à recenser et explorer ces différentes expressions dans la multiplicité des cultures du monde.

Le programme « Danse et **chrétienté** », va donc considérer la danse comme expression de la foi dans la personne du Christ Jésus. Cette foi ayant des déclinaisons très variées suivant les différentes Églises, ou le cheminement intérieur de chacun, elle reste le dénominateur commun : foi en la personne de Jésus le Christ, vécue dans un élan du cœur, d'amour et d'adoration.

La danse ainsi vécue avec comme support musical un hymne chrétien, devra être l'expression du mystère qui est déjà exprimé dans cet hymne. La correspondance de fond entre le sens des paroles de l'hymne et le sens de l'expression chorégraphique est indispensable. Le sens de ces paroles, tout comme la tradition à laquelle cet hymne appartient, doivent être compris et respectés. Il ne s'agit pas de se servir de cet héritage d'hymnes chrétiens pour laisser libre court à sa fantaisie chorégraphique indépendamment du sens profond de ces hymnes, mais véritablement offrir une danse traversée par le même souffle que cet hymne, qui exprime une réalité spirituelle vécue par le danseur et chorégraphe.

Tout style de danse

2) Organisation Membres / Comité / Référents :

Les **Membres** de ce programme ont donc une démarche intérieure de foi dans la personne du Christ, vécue de façon particulière et personnelle par chacun, et une œuvre comme danseur·se et/ou chorégraphe. Leur candidature a été validée suite à un entretien passé avec l'un des membres du Comité.

Le **Comité** est actuellement composé de : Dr Constantin Kontogiannis, Mme Nathalie GUILLEMÉ, Mme Claudine GÉREZ.

Il permet de structurer et d'organiser les initiatives des Membres, et de faciliter les échanges entre les Membres. Il est capital que les Membres interagissent avec le Comité. Pour cela ils peuvent :

- Donner les dates de leurs projets allant dans cette thématique, qui seront mises sur le site dans les « événements ».
- Être à l'écoute de leurs intuitions liées à cette thématique, et les partager
- Proposer une/des thématique(s) pour des visio-conférences
- Proposer des projets fédérateurs en présentiel
- Participer aux visioconférences et aux projets fédérateurs dans la mesure de leurs possibilités.

Les **Référents** sont des membres du programme « Danser les hymnes » qui ont une fonction particulière qu'on pourrait qualifier de « ambassadeur » auprès d'un groupe / institution religieux ou civil, cela afin de faciliter les échanges et réalisations de projets pouvant les solliciter. Ils pourront aussi leur communiquer nos travaux, suscitant leur questionnement sur la présence/place de la danse dans l'expression actuelle de la foi chrétienne, et ouvrant de possibles perspectives d'évolution de cette place au sein de ces groupes ou institutions.

Voici les Référentes actuelles :

- Pour les Églises Protestantes : Virginie NFA
- Pour les Églises d'Orient : Sabine JAMET
- Pour les Églises Catholiques : Claudine GÉREZ
- Pour les Monuments Historiques chrétiens : Nathalie GUILLEMÉ
- Pour les recherches historiques : Catherine Ingrassia

Nous pouvons bien sûr imaginer d'autres référents, suivant les continents par exemple, ou une autre Église, ou d'autres domaines de recherche. Si vous souhaitez devenir référent dans un domaine où vous avez une spécialisation et qui vous tient à cœur, n'hésitez pas à vous proposer.

Des danseur.ses / chorégraphes qui ne seraient pas référencés comme Membres, mais souhaiteraient nous proposer ponctuellement un thème pour une visio-conférence ou un événement pouvant être porté par « Danser les hymnes », peuvent bien sûr le faire. Après validation, nous les rentrerions dans la programmation.